Congo Research Papers
Journal des publications scientifiques
www.congoresearchpapers.net

CRP

Organisation et fonctionnement de Kin-bopeto dans la commune de Lemba. Quel impact pour la population ?

ALIMASI NDARABU Patient et BESAKILA KWANZWA Moïse***

**Assistant à l'ISIGE/Kindu et à l'ISC/Kindu*
***Assistant àl'ISIGE/Kindu*

Résumé

Dans les villes des pays en développement, les autorités sont confrontées aux problèmes de gestion quotidienne de l'environnement, et l'évacuation des déchets solides se fait à la périphérie de la ville, vers des infrastructures permettant leurs traitements. Dans la ville de Kinshasa, l'expérience a été tentée sous l'initiative de l'Union Européenne. Cependant, elle était confrontée à une dualité d'acteurs : d'un côté l'hôtel de ville avec le projet KIN-BOPETO et de l'autre côté les acteurs privés dont les activités sont informelles et illégales. C'est une étude descriptive à visée analytique au cours de la période allant du 01 janvier au 31 décembre 2021 dans la commune de Lemba. La méthode utilisée dans la rédaction de cet article est basée sur l'analyse de différents éléments notés dans la littérature. Des règles strictes de documentation ont été appliquées afin d'assurer une fiabilité et un standard de qualité tout au long de la recherche. Les conséquences liées à la gestion des déchets par Kin-Bopeto sont d'ordre environnemental, sanitaire et économique. Il se fait alors que le service bien qu'organisé comme un véritable service d'assainissement urbain, Kin-Bopeto n'a pas vraiment résolu la question de salubrité dans cette commune. Il en résulte que loin de rendre Lemba propre, ce service se trouve submergé par les déchets suite à une mauvaise conception de celui-ci. La question de la conception de Kin-Bopeto devrait bénéficier de l'apport de différents scientifiques au vu de la complexité de la question de l'environnement urbain.

Mots clés : Salubrité, Kin-bopeto, déchet

Abstract

In the cities of developing countries, the authorities are confronted with the problems of daily management of the environment and the evacuation of solid waste is done on the outskirts of the city, towards infrastructures allowing their treatment. In the city of Kinshasa, the experiment was attempted under the initiative of the European Union. However, it is confronted with a duality of actors: on the one hand the city hall with the KIN-BOPETO project and on the other hand the private actors whose activities are informal and illegal. This is a descriptive study with an analytical focus during the period from 01 january to 31 december 2021 in the commune of Lemba. The method used in the writing of this article is based on the analysis of various elements noted in the literature. Strict documentation rules were applied to ensure reliability and quality standards throughout the research. The consequences related to the management of waste by Kin-Bopeto are environmental, health and economic. Although the service is organized as a real urban sanitation service, Kin-Bopeto has not really solved the issue of salubrity in this commune. As a result, far from making Lemba clean, this service is overwhelmed by waste due to its poor design. The question of the design of Kin-Bopeto should benefit from the contribution of different scientists in view of the complexity of the issue of the urban environment.

Keywords: Salubrity, Kin-bopeto, waste

Introduction

Dans les villes des pays en développement, les autorités sont confrontées aux problèmes de gestion quotidienne de l'environnement. Bon nombre d'entre elles suivent très souvent le modèle affiché par les villes des pays du nord (DURAND, M., 2012). L'objectif des autorités municipales ou urbaines est alors de faire en sorte que les services qui s'occupent de la gestion de l'environnement fonctionnent comme ceux de l'Occident et que l'ensemble de la population soit desservi par des services de qualité au standard international.

Force est de signaler que le standard dont il est question est le fruit de réflexions des experts des organismes internationaux (Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour l'environnement, etc.). Dans ces pays, l'évacuation des déchets solides se fait à la périphérie de la ville, vers des infrastructures permettant leurs traitements (valorisation, élimination ou stockage).

A Kinshasa, l'expérience a été tentée sous l'initiative de l'Union Européenne. Or, les contextes économique, financier, humain sont totalement distincts. DURAND, M. (2012), pense que la faiblesse des États et des municipalités des pays en développement rend impossible une telle intervention à large échelle.

Par contre, dans le contexte actuel, la ville de Kinshasa est confrontée à une dualité d'acteurs : d'un côté l'hôtel de ville avec le projet KIN-BOPETO et de l'autre côté les acteurs privés dont les activités sont informelles et illégales.

Ces pratiques, souligne BARBIER, R. (2002), se mettent en place dans un système parallèle au sens légal, puisque la municipalité n'est pas en mesure d'assurer un service de qualité à l'ensemble de ses habitants. Il s'agit de systèmes illégaux, ne respectant aucune norme de protection de l'environnement, de limitation du risque sanitaire ou de prise en compte de critères sociaux. Or l'existence de ces services informels permet bel et bien à la ville de fonctionner, aux populations d'évacuer leurs déchets solides, …

Si la gestion de l'environnement urbain paraît complexe, nous pensons avec DURAND, M. (2012) qu'il est considéré par les autorités locales dans son sens mécanique et qu'il est un terrain d'actions où des questions comme : Comment atténuer telle ou telle pollution ? comment éliminer des déchets ? Comment embellir son cadre de vie ?, trouvent des réponses. Et pourtant, la gestion environnementale d'une ville ne peut se faire sans que l'on appelle à la rescousse de plusieurs domaines de connaissances.

C'est pourquoi nous menons cette réflexion autour de la gestion des déchets urbains, mais aussi et surtout en l'associant à l'aspect organisationnel d'un service public de l'Etat et ses impacts sur les populations. Ceci implique que la gestion environnementale d'une municipalité soit possible dans sa multidisciplinarité et plus particulièrement avec les sciences administratives et les sciences de la santé.

Kinshasa, la Capitale de la République Démocratique du Congo, ressemble ce jour à une décharge publique où les poubelles rivalisent avec des nappes d'eaux stagnantes. Ce sont des véritables gîtes et réservoirs des vecteurs (moustiques, cafards, rats, etc.). Les déchets jonchent les artères et lieux publics, les espaces verts, les rigoles et les caniveaux. Rien n'est épargné par ce fléau. Le marché central et les marchés secondaires de la capitale produisent quotidiennement des tonnes d'immondices qui, malheureusement, sont entassées non loin du lieu de leurs productions. Curieusement, tout autour de ces endroits impropres, se déroulent d'intenses activités commerciales (vente des légumes et fruits, restaurant de fortune, vente de la friperie, …). Cependant, derrière ces activités noyées dans cette insalubrité, se cachent des vecteurs responsables des maladies endémiques tel le paludisme, la typhoïde, la dysenterie, la verminose, etc.

Pour résoudre cette question, la Ville de Kinshasa s'est dotée après le départ de l'Union Européenne, d'un service dénommé « KIN-BOPETO », ce qui signifie « Kinshasa propre ». Celui-ci est totalement initié et pris en charge par l'Hôtel de ville. Il s'observe alors qu'au lieu d'être assainie, la Ville de Kinshasa devient de plus en plus insalubre. Après chaque pluie, petite soit-elle, les rues de la Commune de Lemba sont inondées. Il s'observe une résurgence de certaines maladies qui sont éradiquées sous d'autres cieux à cause du parallélisme dans la gestion de la salubrité par des particuliers non contrôlés et sans aucune notion en la matière.

Cette situation décrite supra suscite alors des questionnements qui tournent autour de l'efficacité des

stratégies prises par la ville dans la gestion des déchets par les communes. D'aucuns se demandent si la politique urbaine en matière de salubrité est efficace ? N'est-il pas possible de gérer cette situation en multidisciplinarité ?

De notre côté, nous pensons que les stratégies mises en place par la ville et les communes ne sont pas efficaces au vu de l'augmentation des conséquences environnementales que la ville connaît au passage des intempéries et qu'il aurait été mieux que les concepteurs de la politique environnementale KIN-BOPETO associent d'autres experts scientifiques comme les services sanitaires, l'urbanisme, etc.

Milieu d'études et Méthode

Lemba, une commune urbanisée mais insalubre

Loin de nous l'idée de mener une étude de telle ampleur sur l'étendue de Kinshasa. Nous nous limitons au niveau de la Commune de LEMBA qui est l'une de 24 communes de la capitale Kinshasa. Elle est l'une des communes urbanisées de la capitale avec 23,70 km^2, avec une population estimée à ce jour à 400.201 habitants. Sa densité est élevée avec 16 886 hab/km^2. Les rues sont d'un traçage régulier sur un plan damier rendant ainsi la circulation aisée tant pour les piétons que pour les engins roulants (Voir aussi WIKIPEDIA).

Encastrée entre les Communes de Kisenso, Mont-ngafula et Makala au Sud, des Communes réputées d'occupation spontanée et d'insalubrité, la Commune de Lemba vit l'effet d'entraînement par proximité avec ces dernières. Son relief est plat au Nord et un peu moutonné au Sud. La Commune de Lemba est baignée par 4 rivières et profite d'un climat identique à celui de Kinshasa dont elle fait partie. La Commune urbaine de Lemba est située dans le District de Mont Amba et compte treize quartiers dirigés chacun par un chef de quartier.

Méthode

C'est une étude descriptive à visée analytique au cours de la période allant du 01 Janvier au 31 décembre 2021. La méthode utilisée dans la rédaction de cet article est basée sur l'analyse de différents éléments notés dans la littérature. Des règles strictes de documentation ont été appliquées afin d'assurer une fiabilité et un standard de qualité tout au long de la recherche. Ces règles ont été établies en fonction du caractère actuel des sources. Ainsi, à moins qu'il ne s'agisse d'une analyse historique d'une partie du sujet, une importance relative à l'actualité des documents consultés a été accordée. Autant que faire se peut, la documentation a tenté de présenter les nouvelles avancées des développements techniques ou idéologiques concernant le sujet à l'étude.

Pour ce faire, les sources documentaires provenant de différents documents gouvernementaux, monographies, de la commune de Lemba en général et du service de Kin-Bopeto de ladite commune, en particulier ; les articles de revues scientifiques reconnues, articles de journaux pertinents et dont la crédibilité est établie et de publication d'organismes non gouvernementaux ou de regroupement de professionnels, ont été privilégiés.

Origine et types des déchets de Lemba

L'accroissement de la population mondiale et le développement des besoins s'accompagnent d'une production accrue des déchets de différents types. Qui dit plus d'humains, dit plus d'ordures ! Et c'est depuis 1950 que le monde a utilisé plus de services que toute l'histoire humaine (MAFATR, M., 2000).

Bien sûr, on a toujours jeté. Mais de nos jours les produits en conserve et conditionnés sont beaucoup plus nombreux qu'avant. On trouve donc des emballages partout. La quantité des journaux, des revues et d'autres imprimés a également monté en flèche. L'accumulation des déchets pose aujourd'hui un problème majeur d'environnement, difficile à résoudre.

Les déchets ménagers qui intéressent cette réflexion, comprennent en général des matières organiques biodégradables (correspondant aux restes des nourritures, des déchets principalement d'emballages papiers cartons), déchets non biodégradables (matières plastiques, verres, …) et des déchets particuliers dangereux, comme les piles au mercure, les médicaments, … (DATEL, P., 1980).

Dans la Commune de Lemba, il a été identifié les types de déchets ci-haut cités, à savoir : les biodégradables et les non biodégradables. Les premiers, donc les biodégradables, sont ceux qui se décomposent après une période donnée. Par contre les seconds, (les déchets non biodégradables) sont ceux qui ne se décomposent qu'à moyen et long termes.

En ce qui concerne les déchets

biodégradables, nous avons identifié à Lemba : les feuilles d'emballages de ''chikwangue'', les restes de légumes, les morceaux de pains, les cartons, les restes d'aliments en provenance des restaurants et ménages, etc. Quant aux déchets non biodégradables, il s'est agi des emballages en plastique, de morceaux de verres et à un certain niveau de boîtes de conserve, de déchets métalliques dont la dégradation est de moyenne et longue durée.

Signalons qu'au-delà de ces déchets, nous avons aussi identifié les habits usés faits de tissus synthétiques, de déchets particulièrement dangereux comme le reste de produits pharmaceutiques et cosmétiques ainsi que les déchets liquides constitués surtout des eaux usées produites par les ménages et les restaurants de fortunes ainsi que les eaux provenant des toilettes mal entretenues.

En ce qui concerne leurs origines, ces déchets proviennent généralement des activités humaines. Mais nous devons signaler ici que la circulation des personnes (piétons et automobiles) est responsable des poussières qui jonchent le macadam.

Kin-Bopeto : une solution-problème dans la Commune de Lemba

De l'origine et de l'organisation de Kin-Bopeto

Né des cendres de l'opération de salubrité initiée et financée totalement par l'Union Européenne, le service Kin-Bopeto a hérité des infrastructures et des engins de cette dernière et s'est étendu au-delà des Communes jadis desservies par l'Union Européenne. C'est évidemment suite à l'aggravation du problème d'assainissement de la ville que le gouvernement provincial de la Ville-Province de Kinshasa avec à la tête Monsieur Gentiny NGOBILA, a initié le service ''KIN-BOPETO'' pour prendre la relève de l'Union Européenne.

Dans la Commune de Lemba, le service est logé dans un local qui lui sert de bureau au niveau de la maison communale de Lemba. Celui-ci a été lancé le 16 juillet 2019, sous le slogan ''LEMBA ENGENGA'', ce qui signifie : « Que la Commune de Lemba brille » (Rapport annuel, 2021). Au niveau de la Commune de Lemba, le service est dirigé par un Coordonnateur secondé par un Coordonnateur adjoint. Ces derniers sont secondés par des chefs d'équipes qui sont en même temps chefs d'opérations. Ils supervisent les brigades de salubrité constituées des cantonniers. Le service comprend au total 50 individus dans la Commune de Lemba.

Du fonctionnement de Kin-Bopeto

La Commune de Lemba a bénéficié, comme les autres communes, des moyens financiers versés par l'Hôtel de Ville de Kinshasa. Celui-ci est de l'ordre de 10 000 dollars américains, octroyés sans tenir compte des spécificités de chaque commune. La mauvaise gestion de ces fonds a été à l'origine de la suspension et des permutations des certains Bourgmestres des Communes de Kinshasa.

L'équipe communale de Kin-Bopeto a comme rôle principal l'assainissement de différentes artères principales ainsi que les places publiques de la Commune de Lemba. Ceci consiste à nettoyer et à évacuer les déchets qui y sont entreposé par les riverains.

A part le nettoyage et l'évacuation des déchets, Kin-Bopeto joue, dans cette Commune, le rôle de la commission nationale de prévention routière en traçant les marquages au sol pour faciliter la circulation des engins dans le respect de code de la route (Bureau Communal de Lemba, 2021). Il peut aussi, dans le souci du rayonnement de la commune, procéder à la destruction de constructions anarchiques faites trop souvent par les vendeurs. Pour rendre ces tâches effectives, les poubelles publiques sont installées le long des artères principales. Les cantonniers sont équipés des balais et des bêches. Ils sont régulièrement contrôlés par les superviseurs.

Un service parallèle pour un cercle vicieux

A côté de Kin-Bopeto, des particuliers passent porte à porte avec de pousse-pousse pour récolter les déchets produits par les ménages de la Commune. Les chefs des ménages se débarrassent de leurs déchets moyennant un montant forfaitaire négocié, sans trop se préoccuper de la destination finale de ceux-ci. De leur côté, les pousse-pousseurs choisissent des artères de la Commune pour entreposer les déchets récoltés. Il en résulte que les poubelles publiques dont la majorité est installée aux abords des marchés secondaires connaissent un rythme de remplissage quatre voire cinq fois plus vite que le rythme de leur vidange. Ce qui, non seulement crée des monticules autour des poubelles publiques temporaires, mais rétrécit par la même occasion la chaussée avec toutes les conséquences qui vont s'ensuivre.

En ce qui concerne les balayures., les poussières, les sables pris en charge par les agents de Kin-Bopeto, ils sont juste jetés dans les rigoles, provoquant ainsi des entassements des sables au fond de caniveaux. Ces entassements finissent par boucher les caniveaux et provoquent ainsi des débordements des eaux des pluies qui n'épargnent pas les maisons des riverains. C'est alors qu'un autre service géré par l'Hôtel de Ville s'invite à la danse. Il s'agit de l'Office des Voiries et Drainage (OVD) qui s'occupe de curage parfois manuel des caniveaux. Les contenus sont déposés au bord des caniveaux et finissent par y retourner lors de prochaines pluies. On assiste ainsi à un cercle vicieux dont l'ampleur augmente à chaque cycle.

Pour une gestion multidisciplinaire de déchets

La complexité de la vie urbaine met sa gestion au centre de diverses disciplines. Penser la ville, c'est penser au ''bien-être'' de ses occupants. Or il est évident que le bien-être est au centre des aspirations et des efforts des humains. Aussi, il devient évident que la gestion de l'environnement urbain devrait figurer en amont même de la conception d'une ville. Pour cela, les différents intervenants de la ville devraient définir ensemble le mode de gestion, chacun en ce qui le concerne. C'est ainsi qu'une gestion multidisciplinaire telle qu'appliquée à Kin-Bopeto est préférable car elle a l'avantage d'avoir de véritables garde-fous pouvant éviter aux kinois des conséquences liées à la légèreté de la gestion des déchets produits par eux même.

Nous avons pensé pour cela associer en amont les services de santé, l'urbanisme, les juristes, les climatologues et bien tant d'autres. Alors, pourquoi associer ces disciplines à la conception d'un programme d'assainissement urbain ? Quel serait leur rôle dans cette organisation urbaine ?

1. Le service de santé : ''mieux prévenir que guérir'' dit-on. D'après ISOFOCUS (2015), « Dans nombre de villes des pays en voie développement, les déchets demeurent un problème même lorsqu'ils sont ramassés. Il est fréquent, en effet, que les décharges municipales où l'on enfouit les déchets solides accueillent à la fois les ordures ménagères et les déchets industriels, y compris des matières dangereuses. A défaut des méthodes d'enfouissement appropriées, les substances toxiques peuvent suinter et s'infiltrer dans les nappes d'eau souterraines ou ruisseler et finir dans des cours d'eau. On ne dispose pas de beaucoup de données sur la composition des flux de déchets dangereux dans les pays en voie développement. D'où, les services de santé doivent proposer à quel type de prévention devront recourir les gestionnaires de Kin-Bopeto, sachant que les préventions sont de plusieurs ordres.

De celles-ci, nous pouvons, à titre d'exemple, citer la prévention primaire qui est un ensemble des mesures destinées à diminuer l'incidence d'une maladie auprès d'une population. Elle est un des critères les plus importants pour évaluer la fréquence et la vitesse d'apparition d'une pathologie. On peut aussi y associer la prévention secondaire qui n'est autre chose que l'ensemble des mesures destinées à diminuer la prévalence d'une maladie dans une population (DAMLES, X., 2004).

2. L'urbanisme et aménagement urbain : l'intervention des experts de cette discipline dans la conception du système de gestion des déchets urbains pouvait permettre la prévention des espaces destinés au stockage temporaire et tri des déchets pour un recyclage ultérieur et la production de nouvelles matières premières pour l'industrie locale. A ce jour, ''Kintoko'' tente d'œuvrer dans ce sens quoique ce service ne concerne que les bouteilles plastiques. La disponibilité de ces espaces au niveau urbain peut éviter le rétrécissement de la chaussée. Ceci va permettre aux usagers de circuler aisément et éviter les embouteillages.

3. L'intervention du juriste dans la conception de KIN-BOPETO devrait permettre d'élaborer un cadre juridique légal qui encadre la production, le transport et la gestion des déchets ménagers urbains. En effet, la RD Congo ne disposant pas à ce jour d'une loi sur la gestion de déchets doit recourir à la jurisprudence pour encadrer ce secteur. Par exemple recourir au droit de l'environnement français qui définit le déchet comme « toute substance, ou tout objet ou plus généralement tout bien meuble dont le détenteur se défait ou dont il a tendance à se défaire ». Ce fait est qualifié ici d'abandon. Or est réputé d'abandon d'après cette loi, tout acte tendant sous couvert d'une cession à titre gratuit ou onéreux, à soustraire son auteur aux prescriptions réglementaires.

Les conséquences de la gestion des déchets par Kin-Bopeto dans la Commune de Lemba

Les conséquences liées à cette gestion sont de plusieurs ordres. Mais dans cette réflexion, nous nous limitons uniquement aux conséquences liées aux aspects environnementaux, aux aspects sanitaires et à l'aspect économique.

Sur l'environnement de la Commune de Lemba

La mauvaise gestion des déchets solides et liquides dans la Commune de Lemba constitue certes, la principale forme de pollution qui affecte l'environnement. Les déchets solides et liquides mal gérés polluent l'air, l'eau et le sol.

Pollution de l'air

Les activités humaines dans la Commune de Lemba constituées de diverses sortes de substances dégagent des gaz qui polluent l'atmosphère. Certaines de ces substances changent l'état atmosphérique du milieu dans lequel vivent les hommes. Il faut signaler que la pollution atmosphérique a des impacts nuisibles sur la santé humaine notamment à travers les maladies pulmonaires. Il n'est pas rare de constater que l'eau de pluie contient des substances de couleur noire en suspension.

Pollution de l'eau

En effet, la mauvaise gestion de déchets dans la Commune de Lemba, surtout lors de leur évacuation et de leur stockage, provoque leur dispersion sur le sol qui, avec les eaux de ruissellement, se dirigent vers les cours d'eau ou s'infiltrent dans le sol tout en contaminant les nappes phréatiques à partir desquelles se forment les sources. En effet, la relation sol et eau de surface ou nappe phréatique est à la base de cette forme de pollution par lessivage, ruissellement, infiltration et percolation, les eaux de surfaces et souterraines sont contaminées. Il en résulte une turbidité permanente dans toutes les rivières qui baignent la Commune de Lemba.

Pollution de sol

Loin de servir d'engrais vert, les déchets ménagers n'ayant pas connu un triage en amont, sont plus un poison pour le sol de la Commune de Lemba. Le sol étant pollué, toute activité maraîchère fait recours aux engrais chimiques, qui du reste ont des répercussions sur la santé des Kinois en général et de habitants de Lemba en particulier. La question de pollution de sol trouve généralement son origine à partir des activités industrielles et à partir des décharges des immondices jetées ça et là comme c'est le cas dans la Commune de Lemba.

Sur la santé des habitants de la Commune de Lemba

Qu'il soit solide, liquide ou gazeux, un déchet mal géré est responsable des agents et/ou des vecteurs qui causent des maladies. Ces derniers sont des organismes infectieux capables d'entraîner des maladies. Les déchets d'une façon générale contiennent beaucoup des bactéries, virus, parasites, qui provoquent des maladies chez les hommes et chez les animaux. Nul n'ignore que chaque année, l'industrie met des centaines de nouveaux produits sur le marché, venant ainsi accroître le nombre de ceux qu'on peut déjà utiliser. Il est important de connaître l'innocuité ou la nocivité des produits chimiques, pour bien en saisir les effets sur notre santé. Cela nécessite cependant une certaine connaissance des notions et principes propres à la toxicologie.

En effet, les produits chimiques font partie intégrante de notre vie. Le développement scientifique et technologique s'accompagne de leur augmentation importante, tant en diversité qu'en quantité et, par conséquent, de l'augmentation du nombre de personnes qui y sont exposées. Ils se trouvent partout dans l'air que nous respirons, dans nos aliments, nos médicaments, nos produits cosmétiques. Leur abandon dans l'air libre et leur contact avec un solvant provoquent d'autres réactions chimiques susceptibles de rendre le produit plus nuisible.

Un produit peut être absorbé par plusieurs voies. Les principales façons de les absorber sont l'inhalation (voie respiratoire), l'absorption par la peau (voie cutanée) et l'ingestion (voie digestive). Au vu de la diversité et de la mauvaise gestion des déchets rencontrés dans la Commune de Lemba, les risques sanitaires sont multiples. Le non-respect des règles d'hygiène et des principes de la gestion écologique du milieu entraîne des maladies virales et bactériennes les plus courantes transmises par l'eau ou par la nourriture contaminée parmi lesquels nous pouvons citer : la fièvre typhoïde, le choléra, la dysenterie amibienne, la poliomyélite, etc.

Les structures sanitaires de la Commune de Lemba renseignent que plus de 75% des consultations et des

rendez-vous médicaux des populations sont liées aux pathologies ci-haut citées.

Retombées économiques de ménages de Lemba

Les conditions dans lesquelles sont gérés les déchets dans la Commune de Lemba ont des répercussions sur beaucoup de secteurs de la vie. Il se fait que les finances familiales en souffrent. Ces répercussions sont dans la plupart des cas ressenties en amont. Il s'agit ici des frais débroussés à chaque passage des éboueurs qui conditionnent le ramassage de déchets par le paiement d'un montant forfaitairement négocié.

Mais, nous devons relever ici que les effets collatéraux de la mauvaise gestion de ces derniers, font plus mal au portefeuille familial que son ramassage. Les soins de santé primaire n'étant pas accessibles à tous dans les pays du Sud, la non-fiabilité de la majeure partie des structures sanitaires de proximité poussent les familles à débrousser des montants élevés pour la santé ? Ainsi les économies familiales en souffrent.

Conclusion et Quelques suggestions

La Commune de Lemba, l'une de 24 communes que compte la Ville de Kinshasa, fait face à une mauvaise gestion des déchets ménagers solides. Le pouvoir urbain ayant fait ce constat, a pensé résoudre cette question en mettant en place un service d'assainissement urbain dénommé Kin-Bopeto. Il a été question dans ce travail d'analyser son organisation et son fonctionnement dans son embranchement de la Commune de Lemba. Il se fait alors que le service bien qu'organisé comme un véritable service d'assainissement urbain, Kin-Bopeto n'a pas vraiment résolu la question de salubrité dans cette commune. Il en résulte que loin de rendre Lemba propre, ce service se trouve submergé par les déchets suite à une mauvaise conception de celui-ci.

Comme nous l'avons signalé dès l'entame de cette réflexion, la question de la conception de Kin-Bopeto devrait bénéficier de l'apport de différents scientifiques au vu de la complexité de la question de l'environnement urbain.

C'est pourquoi nous suggérons ce qui suit :

A l'Hôtel de Ville

- Conception d'une bonne politique visant le mécanisme écologique d'élimination et de traitement des déchets avec possibilité de recyclage ;
- Construction de dépotoirs publics contrôlés dans tous les marchés municipaux ;
- Renforcement des capacités de ses communes en techniques d'hygiène et d'assainissement au niveau de la ville et les utiliser rationnellement au service de la population.

A la Commune de Lemba

- Organisation des services techniques et sociaux en charge de la gestion des déchets ;
- Organisation régulière des séminaires, séances de sensibilisation sur la prise en charge des déchets par la méthode participative en impliquant les habitants dans les activités d'assainissement. Ces derniers doivent analyser le coût interne d'élimination et de traitement des déchets solides et mener les études sur les incidences environnementales des différentes filières pour la valorisation des déchets solides.

Aux vendeurs de petits marchés dans la Commune de Lemba

- Prise de conscience de leur responsabilité dans la mégestion de l'assainissement des déchets. Dans ce cadre, l'éducation mésologique constitue une stratégie de base ;
- Eviction des pratiques désagréables et non hygiéniques de gestion des déchets dans le marché ;
- Participation active aux activités d'assainissement et salubrité du marché tant sur le plan individuel que collectif.

Références bibliographiques

BARBIER, R., (2002), « La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets », in *Flux*, n°48-49, pp.35-46.

DAMLES, X. (2004), *Environnemental et perspectives de développement durable*. Paris : coll. Armand Colin.

DATEL, P. (1980), *Problématique et enjeux de gestion de la salubrité d'en milieu urbains*. Paris : PUF.

DURAND, M. (2022). *La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima* ? Lu en ligne en Janvier 2022.

ISOFOCUS (2015). *Vivre en milieu urbain* (lu en ligne en Janvier 2022).

MAFATR, M. (2000). *La gestion environnementale et la lutte contre la pauvreté.* Paris : CDU.